



ARRETE N° 2023-051

Arrêté portant permis de stationnement pour travaux

Le Maire de la commune de Richelieu,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande de Monsieur JOLY Gilles domicilié à Le Rondin 37120 à Razines en date du 24 avril 2023 qui souhaite effectuer des travaux de pose de gaine pour branchement réseau en occupant temporairement le domaine public au 17 Allée du Plan d'Eau 37120 à Richelieu ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRÊTÉ

Article 1

Le vendredi 12 mai 2023, de 08 heures à 18 heures, Monsieur JOLY Gilles demeurant à Le Rondin 37120 à Razines est autorisé à procéder à des travaux de pose de gaine de réseau au 17 Allée du Plan d'Eau 37120 à Richelieu.

Article 2

Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- circulation : Un empiètement sur la chaussée sera effectué sur durant les travaux au 17 Allée du Plan d'Eau ;

Article 3

La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 4

Monsieur JOLY Gilles est occupant du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5

Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Richelieu, Monsieur le responsable des services techniques de Richelieu, l'ASVP de Richelieu, Monsieur le chef du centre de premiers secours du richelais sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Richelieu, le 04/05/2023

Le Maire,

Etienne MARTEGOUTTE

